



Récidive alcool

Par Gaiturri29

Bonjour plusieurs questions

2021 controle alcoolémie. Entièrement ma faute. 6 mois suspension. Visite médicale. 6 points en moins . J'avais en tout 0.8 g sang

2025 je dort dans ma voiture après chaque soirée alcoolisée (événement)

Hors de question de prendre le volant.

Contrôle de police . Je m'apprête a dormir dedans. Mes clef sont derriere' et mon dossier baisser.

Pour eux c'est comme si j'allais conduire ma voiture !!!

Voiture à l'arrêt aucun contact rien

J'avais 0.45 g sang

Pas bu beaucoup

Donc j'ai finit en cellule .

Ils mon mis 4 mois de suspension !!!le sous préfet

Et rdv en juin procureur.....

Alors mes questions

C'est illégal ce qui m'est arrivée en 2025? J'ai pas conduit

Les points seront retirée que après le jugement et le paiement de L'amende ??

C'est récidive ? Je risque gros ?

J'ai actuellement 3 points. Je peut faire un stage avant de passer devant le procureur ? Ce qui va me faire gagner 4 .
Donc j'en aurai 7 ?

Puis le procureur après juin j'aurai 6 points d'enlever ??

C'est bien ça ??? Les points sont pas retirer avant le jugement ??

Et autre choses .

Comment demander et a qui demander pour mettre un ethylometre anti démarrage et éviter la suspension dans ma voiture. La sous préfecture ne m'en a pas parler. Mais j'aimerais éviter la suspension et mettre le système anti démarrage. A qui demander ??

Un énorme merci a tous

Je prend mes précautions de dormir toujours dans la voiture. J'avoue ne pas avoir compris ce qu'il ces passée